



RÉGIE DU
SDDEA

AVIS DE FIN DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU DU ROBINET RÉGIE DU SDDEA - COPE DE LA REGION DE VANLAY

Communes de Chaource, Metz-Robert, Les Loges-Margueron, Les Granges,
La Loge Pomblin et leurs hameaux

Le 15 décembre 2023

Les services de l'ARS ont levé les restrictions de consommation d'eau potable sur les communes de Chaource, Metz-Robert, les Loges-Margueron, les Granges, la Loge Pomblin et leurs hameaux, relevant du Conseil de la Politique de l'eau (COPE) de la Région de Vanlay.

La levée des restrictions intervient suite :

- à la réception des résultats des analyses d'eau réalisées sur les prélèvements effectués début de semaine ;
- aux mesures correctives mises en œuvre depuis le début de la semaine.

Les analyses d'eau ont montré que l'épisode de turbidité rencontré dans les eaux du réseau n'était pas accompagné de la présence de bactéries pathogènes.

Par conséquent, l'eau du robinet peut de nouveau être utilisée normalement pour la consommation.

Des opérations sont encore en cours sur le réseau et sont menés par les équipes de la Régie du SDDEA. Ces dernières se poursuivront jusqu'au début de la semaine prochaine.

**Turbidité : la turbidité est la mesure de l'aspect plus ou moins trouble de l'eau ; c'est l'inverse de la limpidité. Elle est causée par la présence de matières en suspension (argile, limon, particules fines organiques ou inorganiques).*